Label trois fleurs

Riche de presque 60 ans d'histoire, le label des villes et villages fleuris mobilise près d'un tiers des communes françaises. **Depuis 2006, Beaufort-en-Anjou fait partie des communes labellisées 3 fleurs.**

Évoluant avec les attentes des citoyens, ce label s'engage aujourd'hui sur des enjeux tels que l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique, le respect de l'environnement, la préservation du lien social et surtout la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics.